



50 ans et plus... en forme au travail ?

**La santé au travail après 50 ans :
un enjeu des politiques publiques**



Evolution démographique

Le pourcentage des personnes âgées de plus de 50 ans parmi tous les employés en Suisse se monte à

- **en 2000 : 25 %**
- **en 2020 : 31 %**



BIT 1980

Bureau International du Travail

Recommendation No. 162 sur les employés âgés

- Egalité des chances et du traitement
- Sécurité et protection de la santé

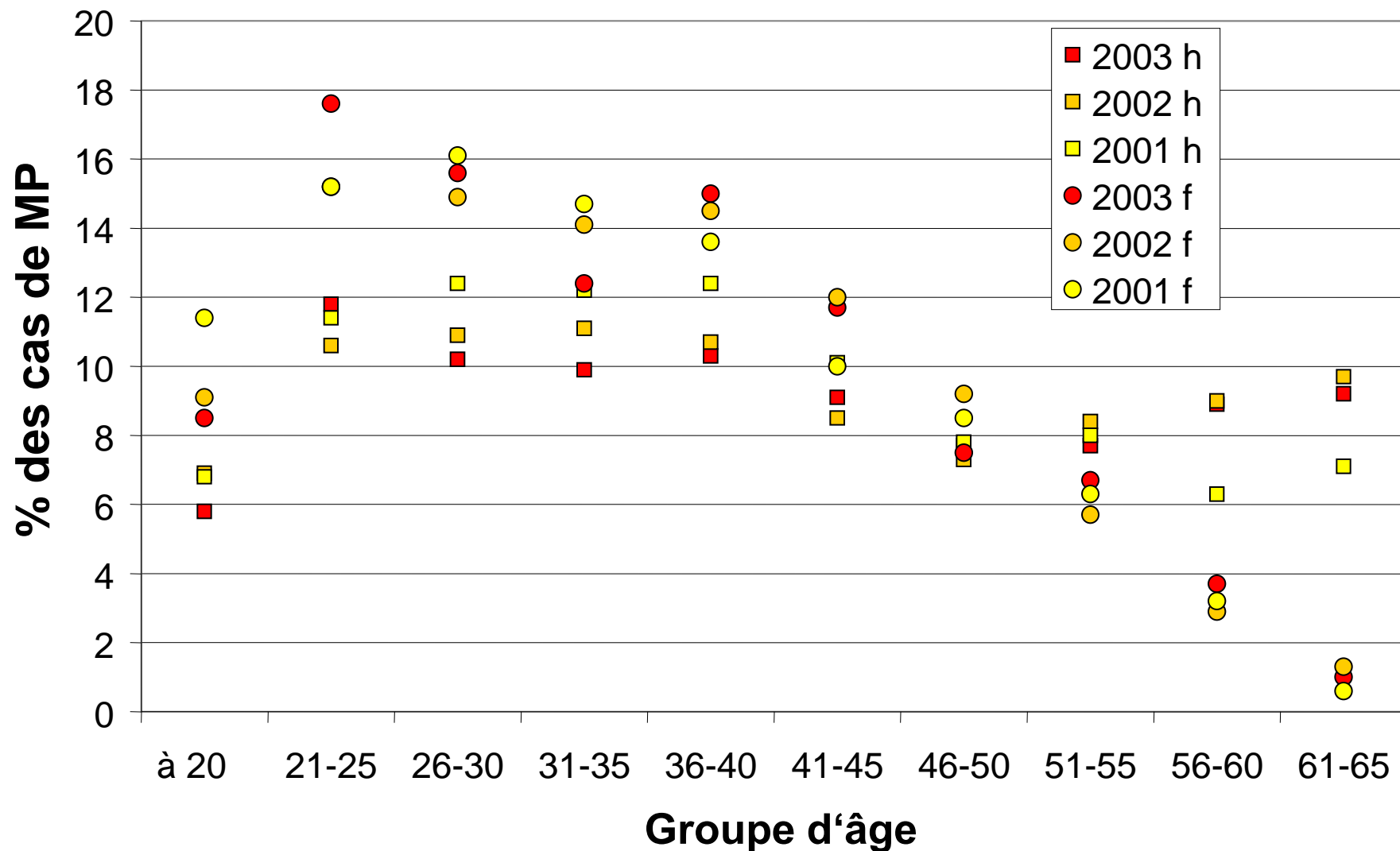


Exigences au travail et problèmes de santé

Groupe d'âge	Fréquence des risques et des problèmes de santé [en pourcentage des personnes interrogées]								
	Blessures	Problèmes d'audition	Positions douloureuses ou fatigantes	Port ou déplacement de lourdes charges	Mouvements répétitifs de la main ou du bras	Maux de dos	Douleurs musculaires dans les épaules ou le cou ou dans les membres inférieurs ou supérieurs	Stress	Fatigue générale
15 – 24 ans	8,9	6,5	46,9	41,7	45,6	22,1	16,3	12,4	13,6
25 – 34 ans	5,4	2,0	37,6	33,5	45,7	20,5	13,5	17,1	11,4
35 – 44 ans	5,1	3,7	32,0	24,7	41,7	18,8	14,2	20,5	12,1
45 – 54 ans	2,6	1,8	33,0	21,9	40,3	16,5	12,8	19,8	11,6
55 – 64 ans	1,5	2,9	29,3	16,2	33,8	16,1	10,3	15,0	7,9

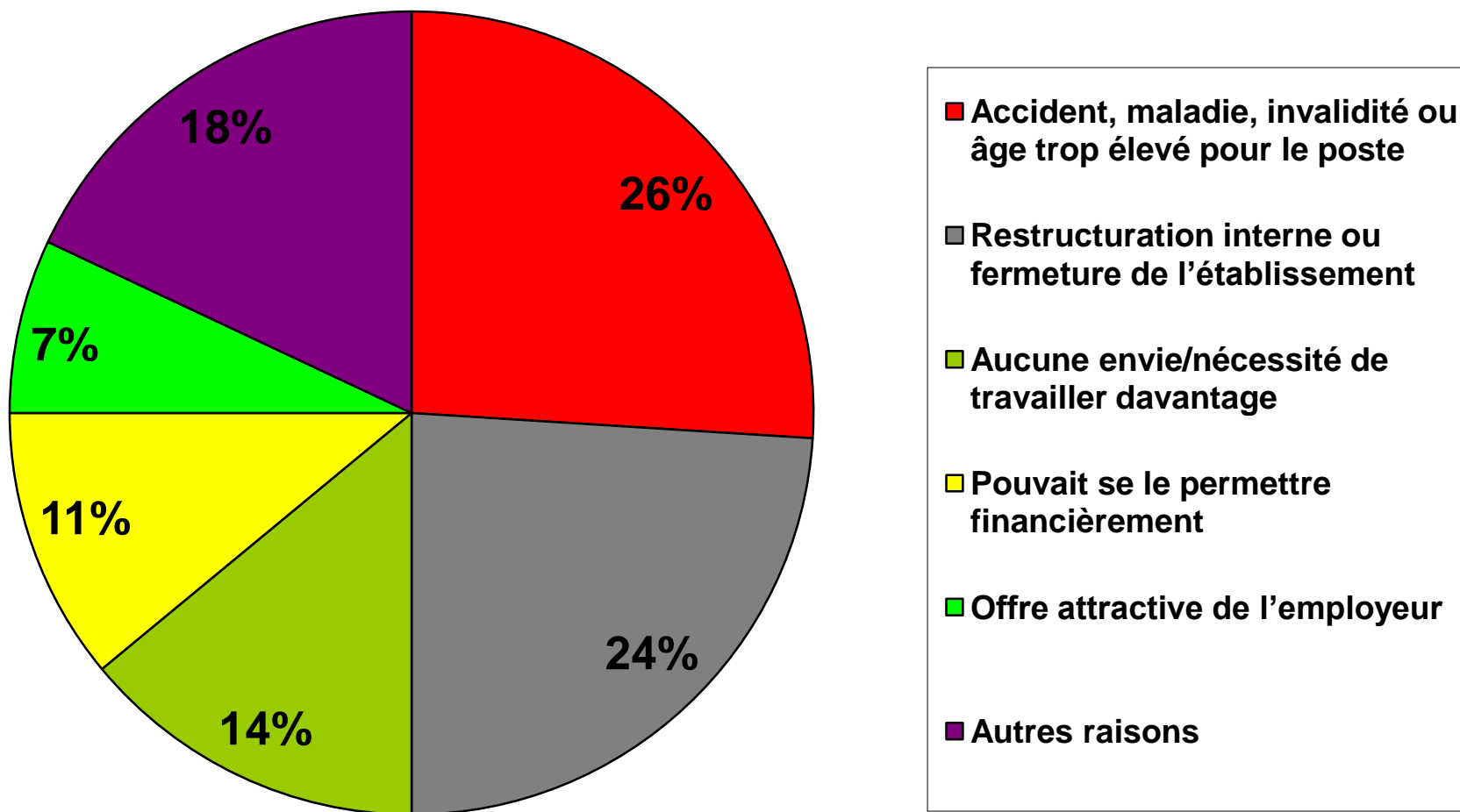


Maladies professionnelles



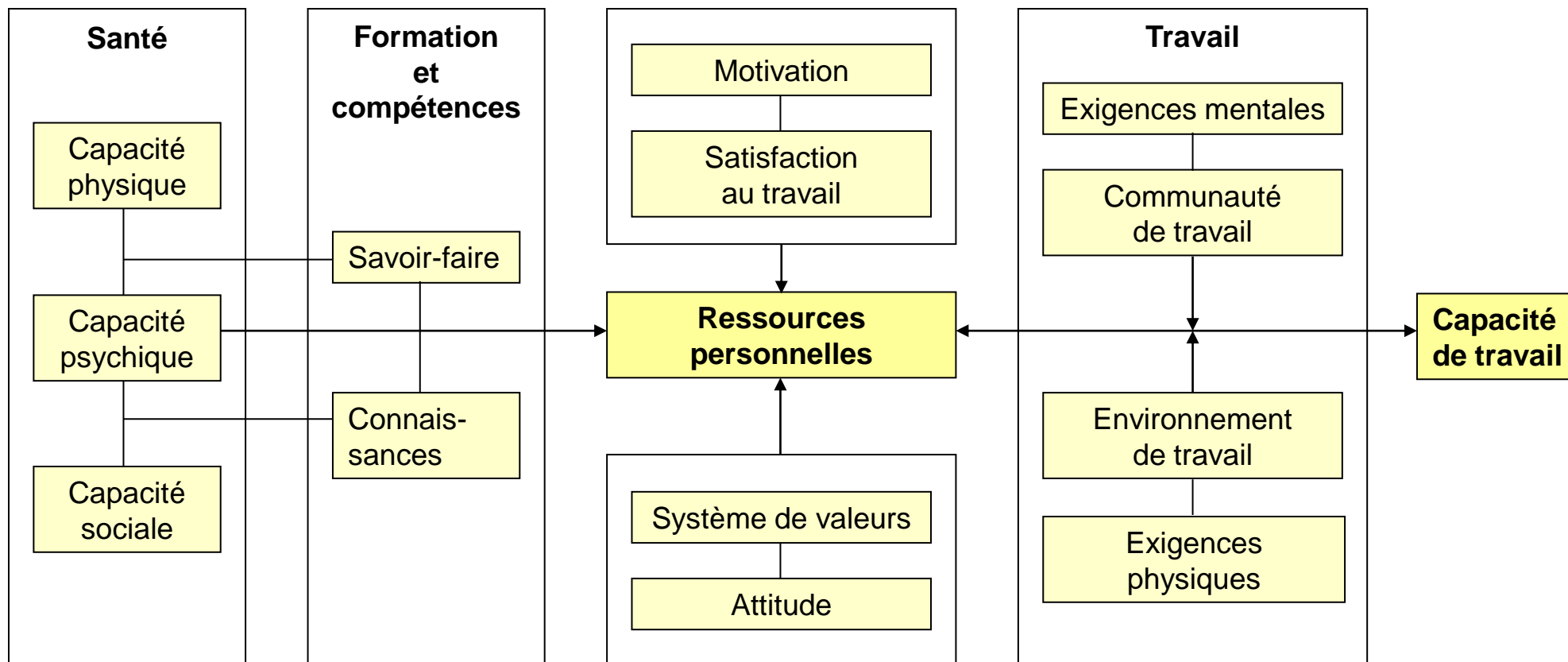


Raisons des retraites anticipées





Modèle de la capacité de travail





Activités critiques pour les travailleurs (âgés)

- Les travaux astreignants physiquement
- Les contraintes liées à l'environnement de travail
- Exigences élevées et rigides en matière de performance
- Travail par équipes et travail de nuit
- Fortes charges psychiques



Conditions favorables pour les travailleurs (âgés)

- Des exigences de travail adaptées aux capacités des collaborateurs
- Une grande autonomie dans l'organisation de sa propre activité
- Un aménagement ergonomique des postes de travail
- La promotion de la santé en entreprise
- Une conduite reposant sur la valorisation du travail accompli et l'estime des collaborateurs



Activités de prévention au niveau National & Cantonal

- Publication d'un instrument d'évaluation du SECO
« Risques pour l'appareil locomoteur »
- Soutien d'une action des Inspectorats Cantonaux du Travail contre les troubles musculo-squelettiques
- Nouvelles informations du SECO pour l'introduction d'une « Gestion des âges en entreprise »
- Evaluation d'activités dans le cadre des mesures pour le marché du travail (réintégration de chômeurs)